LA CROIX

Le plus grand camp de migrants parisien évacué

Par Laura Dulieu, le 30/5/2018 à 04h35

L'évacuation du plus important camp de migrants de Paris a eu lieu mercredi 30 mai matin sans incident. Réclamée depuis longtemps par la mairie, elle a permis la mise à l'abri temporaire d'un millier de personnes dont l'avenir reste toujours très incertain.

Comment s'est déroulée l'évacuation ?

1 016 personnes ont été évacuées vers 6 heures du matin, mercredi 30 mai, du camp du

« Millénaire », le plus important de Paris *(*La Croix *du 26 avril).* Les autorités estimaient qu'entre 1 600 et 2 000 personnes étaient installées près du centre commercial du même nom, sous le périphérique, le long du canal de Saint-Denis, au nord-est de la capitale.

La plupart sont principalement originaires de la corne de l'Afrique (Soudan, Érythrée, Somalie). L'évacuation a été pilotée par le préfet de la région Île-de-France, Michel Cadot, en collaboration avec la préfecture de police, la ville de Paris et les associations. Dès 9 heures, les équipes de nettoyage ont pris le relais des 550 forces de l'ordre mobilisées pour la 35e opération de ce type dans la capitale depuis trois ans.

Cela faisait plusieurs mois que la mairie réclamait une mise à l'abri des migrants à la rue. Après la fermeture mi-mars du centre d'accueil humanitaire Porte de la Chapelle, alors géré par la municipalité, l'État a repris en main le dispositif de premier accueil des migrants sur le territoire parisien. Mais en l'absence de places d'accueil suffisantes, de nouveaux camps se sont formés. Depuis, l'État et la ville de Paris se rejettent mutuellement la responsabilité pour demander leur évacuation.

À lire : Évacuation du plus grand campement de migrants de Paris

Où ont été orientés les migrants évacués ?

Sur le millier de personnes pris en charge, 64 sont considérées comme « vulnérables » (femmes, personnes âgées, familles avec enfants), dont 11 mineurs. Elles ont été prises en charge par la ville de Paris et orientées notamment vers un centre réservé aux familles et aux mineurs, boulevard Henri-IV.

Pour le reste, 500 jeunes hommes ont été dispatchés dans des gymnases mis à disposition par la ville, et quelque 500 autres dans d'autres sites d'Île-de-France. En tout, 24 structures d'accueil ont été mobilisées temporairement, le temps d'examiner les situations administratives de chacun.

Les « Dublinés », c'est-à-dire les migrants ayant été enregistré dans un autre pays – l'Italie dans la plupart des cas – à leur entrée en Europe, recevront une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Les autres candidats à l'asile pourront déposer une demande d'asile et être orientés vers un centre adapté, le temps de la procédure.

À lire : Le monde associatif uni pour une autre politique migratoire

Comment gérer les futures arrivées ?

La formation d'un nouveau camp est très probable, d'autant que la ville refuse d'installer des mobiliers urbains « anti-SDF ». Paris a proposé l'ouverture d'un centre d'accueil sur le modèle de celui qui avait été ouvert à La Chapelle. « *L'État a le devoir de mettre en place un dispositif assez solide pour accueillir tous ceux qui arrivent au jour le jour* », déclare Dominique Versini, adjointe à la maire de Paris.

Le directeur de France terre d'asile, Pierre Henry, prévient : « *Si un dispositif calibré de pré-accueil n'existe pas sur l'ensemble du territoire, ce type de phénomène recommencera.* » En attendant, deux autres camps parisiens sont toujours en place :

l'un Porte de la Chapelle et l'autre le long du canal Saint-Martin, où vivent environ 800 personnes. Ils devraient être évacués la semaine prochaine.

Retrouvez notre dossier : Les campements de migrants à Paris

Laura Dulieu